



ÉCOLE DU RUCHER

PROJET ÉDUCATIF

POUR LES ANNÉES 2012-2017

**« NOUS CROYONS QU'UNE PETITE ÉCOLE
PEUT OFFRIR UN ENVIRONNEMENT SÉCURISANT, STIMULANT ET ENRICHISSANT »**

Adopté par le conseil d'établissement : le 28 mai 2012

TABLE DES MATIÈRES

Contenu

LA MISSION DE NOTRE ÉCOLE	3
LES VALEURS QUI NOUS INSPIRENT	3
LES CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU ET LES ENJEUX	3
• La réussite des élèves	4
• Les pratiques éducatives	6
• L'encadrement pédagogique et disciplinaire	6
• Service de garde	8
VISION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES	9
ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES (2012-2017)	9
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE DU RUCHER (2012-2017).....	10

La mission de notre école

En conformité avec la mission première de l'école québécoise INSTRUIRE, SOCIALISER et QUALIFIER, des dispositions de la Loi sur l'instruction publique et du Régime pédagogique ainsi que la mission de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries et en collaboration avec les parents; notre mission est d'outiller nos élèves dans la poursuite de leur parcours scolaire.

Les valeurs qui nous inspirent

Respect

Il se concrétise dans le respect de soi-même, des autres et de l'environnement.

Rigueur

Elle interpelle l'effort, l'exactitude et la précision de la part des élèves dans la réalisation de leurs travaux scolaires.

Dépassement de soi

Il amène chacun à développer son plein potentiel, à se remettre en question et à chercher à s'améliorer continuellement.

Responsabilité

Elle se caractérise par l'engagement des élèves dans leurs apprentissages afin de développer leur autonomie.

Les caractéristiques du milieu et les enjeux

L'école du Rucher, autrefois appelée l'école Notre-Dame-de-la-Salette, est sise à Québec dans l'arrondissement de Charlesbourg et accueille annuellement en moyenne 150 élèves provenant en quasi-totalité du bassin déterminé par la Commission scolaire des Premières-Seigneuries. Plusieurs familles y sont présentes depuis longtemps, ce qui fait de notre établissement une belle petite école de quartier où les liens sont étroitement tissés. Notre école baigne dans un milieu francophone où la très grande majorité des élèves utilisent le français comme langue maternelle. De plus, annuellement l'école accueille des élèves de parents immigrants ou réfugiés pour lesquels des mesures de francisation sont mise en place.

Nous avons annuellement en moyenne 7 classes dites régulières, du préscolaire à la sixième année, dans lesquelles sont intégrés quelques élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation. Il n'y a aucune classe de cheminement particulier dans notre école.

L'équipe-école est grandement impliquée et son professionnalisme contribue largement à la réussite des élèves. L'équipe se compose de 7 titulaires et d'enseignants spécialistes qui travaillent en concertation avec les professionnels de l'école. Un psychologue, un technicien en éducation spécialisée, un orthophoniste ainsi qu'un orthopédagogue constituent l'équipe multidisciplinaire qui travaille auprès de nos élèves.

À cette grande équipe, s'ajoute celle de notre service de garde. Les éducatrices, qui y sont au nombre de quatre, accueillent en moyenne 70 enfants soit la moitié des élèves qui fréquentent l'école du Rucher. Une infirmière et une hygiéniste dentaire font des interventions spécifiques auprès d'élèves ou de groupes à certaines périodes de l'année (dépistage en santé dentaire, vaccination, atelier en classe, etc.). De plus, nous travaillons en partenariat avec le CSSS du Nord -

CLSC la Source pour le programme de développement des habiletés appelé FLUPPY pour le préscolaire.

L'école du Rucher croit en l'importance d'établir des liens avec la communauté. Les enfants bénéficient d'un grand parc-école avec de multiples aires de jeux. Nous sommes une école associée à l'Université Laval et nous accueillons environ 3 stagiaires par année.

Indice de défavorisation

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport calcule deux indices de défavorisation pour toutes les familles ayant des enfants âgés de 0 à 18 ans à partir du recensement de 2006.

Le premier indice « *Indice de milieu socio-économique* » (IMSE) est constitué de la proportion des familles avec des enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménage dont les parents n'avaient pas d'emploi au moment du recensement.

Le deuxième indice « *Indice du seuil de faible revenu* » (SFR) se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20% de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Cet indice permet d'estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles.

Pour chacun de ces indices, un rang décile est utilisé pour classer toutes les écoles du Québec. Cette information permet au différents milieu de positionner leurs interventions et à la limite de bénéficier de certaines mesures de soutien financier. L'indice IMSE de l'école du Rucher est au rang décile 4 ce qui veut dire que l'école est située dans un milieu où il y a 40 % de mères sans diplôme et dont l'un des parents est sans emploi. En ce qui concerne l'indice SFR, celle-ci est au rang décile 8 ce qui veut dire que l'école est située dans un milieu peu favorisé au niveau socio-économique.

La réussite des élèves

Instruire avec une volonté réaffirmée

«Tout établissement scolaire a comme première responsabilité la formation de l'esprit de chaque élève. Si l'école ne constitue pas le seul lieu d'apprentissage de l'enfant, elle joue cependant un rôle irremplaçable en ce qui a trait au développement intellectuel et à l'acquisition de connaissances. Énoncer cette orientation, c'est réaffirmer l'importance de soutenir le développement cognitif aussi bien que la maîtrise des savoirs.» PEFQ p.3

À l'école du Rucher, les tableaux des indicateurs nationaux nous démontrent que notre école a un taux de réussite avantageusement comparable aux autres milieux socio-économiques semblables et à celui des écoles primaires du Québec.

Cependant, afin de cibler nos priorités de travail annuelles, nous nous appuyons sur les taux de réussite de nos élèves au bilan de fin d'année pour les quatre compétences suivantes : lecture, écriture, résoudre et raisonner, afin d'orienter nos actions pédagogiques des 5 prochaines années tout en prenant bien soin de les réajuster selon l'évolution des résultats annuels.

À la lumière de ces résultats, des cibles ont été fixées à notre convention de gestion et de réussite éducative annuelle. Des moyens ont été mis en place pour assurer le développement des compétences en français et en mathématique. Des achats de livres sont faits pour améliorer la collection de la bibliothèque de même que pour chacun des cycles pour améliorer les séries classe. Depuis cette année, la lecture comporte deux volets, un volet au choix en classe et un volet obligatoire à la maison pour tous les cycles, incluant le préscolaire.

Les élèves en difficulté d'apprentissage peuvent bénéficier de divers services tels que la récupération assurée par le titulaire, l'orthopédagogie, la psychologie et l'orthophonie. Deux fois par semaine, dans le cadre du programme d'aide aux devoirs et leçons du MELS, l'école du Rucher a mis sur pied des groupes restreints (5 élèves du même degré) qui reçoivent du soutien de la part d'enseignants pour développer de bonnes attitudes de travail et pour compléter leurs traces de leçons. Enfin, le service de garde propose une période de supervision de devoirs après l'école et ce, 1 jour par semaine.

Socialiser pour apprendre à mieux vivre ensemble

«L'école joue un rôle d'agent de cohésion en contribuant à l'apprentissage du vivre ensemble et au développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité. Il lui incombe de transmettre le patrimoine des savoirs communs, de promouvoir les valeurs à la base de sa démocratie et de préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables. L'école doit également chercher à prévenir en son sein les risques d'exclusion qui compromettent l'avenir de trop de jeunes.» PFEQ p.3

À l'école du Rucher, en plus des sorties éducatives, récréatives et culturelles qui sont organisées au niveau de tous les cycles, les temps forts sont soulignés avec l'implication du Parlement étudiant tout au long de l'année. À chaque début d'année, l'école se donne un thème autour duquel seront vécues quelques activités.

Soucieux que nos élèves développent leur sens de l'autonomie et des responsabilités, différentes occasions leurs sont données telles que l'implication dans la brigade scolaire juvénile, les médiateurs au programme Passerelles et le Parlement étudiant. Nous percevons une plus grande motivation de la part de ceux-ci et un grand intérêt à s'investir dans leur milieu de vie. Malgré ces structures, certaines situations d'intimidation ont été vécues, ce qui nous a amenés à mettre en place un protocole de même que des ateliers pour le développement des habiletés sociales.

Nous constatons que ce protocole a contribué à réduire les comportements d'intimidation dans notre école et nous souhaitons le poursuivre afin que le nombre d'incident soit le plus minime possible.

Qualifier selon des voies diverses

«L'école a la responsabilité d'offrir à chaque élève un environnement éducatif adapté à ses besoins, en différenciant les pédagogies, et en offrant une plus grande diversification des parcours scolaires.»

Il incombe à chaque établissement, dans le cadre de son projet éducatif, de préciser ses propres orientations et les mesures qu'il entend prendre pour mettre en œuvre et enrichir le Programme de formation, de façon à tenir compte des caractéristiques particulières des élèves et du principe d'égalité des chances pour tous.» PFEQ p.3

À l'école du Rucher, les membres de l'équipe-école s'approprient le concept de différenciation pédagogique en expérimentant différentes façons de faire (flexibilité, adaptation, bulletin adapté, etc.). Le chantier de travail demeure ouvert particulièrement sur le plan de l'évaluation avec le nouveau cadre de référence en évaluation ainsi que le nouveau bulletin.

Les pratiques éducatives

Dans le Programme de formation de l'école québécoise, le développement des compétences est l'assise des pratiques éducatives. Les enseignants préconisent l'utilisation de diverses formes pour répondre aux différences de chacun.

Les savoirs de base liés à la maîtrise de la langue parlée et écrite sont favorisés. En tout temps, la préoccupation de la qualité du français parlé et écrit est présente. Conscients que l'apprentissage de la lecture est au cœur de la réussite des élèves, les membres de l'équipe-école en ont fait une préoccupation de tous les instants (enseignement explicite des stratégies en lecture, tutorat en lecture, 5 au quotidien, lecture interactive, profil de lecteur, entrevue de lecture).

En ce qui concerne l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les élèves sont de plus en plus compétents à les utiliser à diverses fins (moteurs de recherches, traitement de textes, logiciels de création). Pour ce faire, le local informatique a été rafraîchi au printemps 2011. Depuis 2010-2011, chaque classe est doté d'un tableau interactif ce qui favorise l'apprentissage des élèves de même qu'un iPad.

La progression des apprentissages est une préoccupation de l'équipe-école afin de conserver une cohérence au niveau des stratégies et les outils à développer. En découle, une planification détaillée afin d'assurer le développement des compétences et des savoirs essentiels.

Au plan de l'évaluation, le MELS a introduit le bulletin chiffré et pondéré par étape. Au fil des années, les enseignants ont su développer, partager et échanger des outils d'évaluation afin de s'ajuster aux nombreux changements que le réseau scolaire a vécus.

Au plan de la communication, le parent est informé par le biais d'une communication écrite en octobre et de trois bulletins informatisés en cours d'année. Des rencontres ont aussi lieu pour échanger de l'information avec les parents. L'agenda ainsi que le cahier des traces de leçons sont les outils de communication entre les parents et le personnel de l'école.

L'encadrement pédagogique et disciplinaire

Le vouvoiement est en vigueur dans notre école et cela contribue à développer des élèves très respectueux envers l'adulte.

Les règles de vie se veulent claires, cohérentes et élaborées dans un esprit de responsabilisation de l'élève. Elles sont connues de tous par le biais d'un passeport école et uniformes pour le service de garde et l'école.

Nous portons une attention particulière à la reconnaissance des bons coups de nos élèves par la remise de mentions d'honneur à tous les deux mois.

La classe d'accueil est une structure qui offre à l'élève un climat différent, lui permettant de poursuivre un travail ou de faire une réflexion.

La retenue est appliquée dans notre école pour les motifs suivants : les travaux fréquemment non faits et les comportements jugés inacceptables. Les retards sont comptabilisés et des mesures telles que la retenue peuvent être mises en application.

À l'école du Rucher, nous nous appuyons sur les besoins des élèves ainsi que le modèle d'intervention à trois niveaux pour déterminer l'offre de service aux élèves.

Technicien en éducation spécialisée :

Le rôle du technicien se situe à trois niveaux :

1. Prévention

Le rôle du technicien est d'outiller l'ensemble des élèves à développer des relations harmonieuses dans le but de prévenir des situations conflictuelles.

2. Soutien aux enseignants dans leurs interventions pédagogiques

En concertation avec les enseignants, le rôle du technicien est de soutenir les interventions pédagogiques des enseignants auprès des élèves en difficulté d'apprentissage.

3. Prévention et sécurité

Le rôle du technicien est de mettre en place des rôles et responsabilités pour les élèves qui leur permettront de créer un sentiment d'appartenance à l'école, de développer leur estime de soi et de créer un milieu de vie sécuritaire.

• **Orthopédagogue:**

Le rôle de l'orthopédagogue est :

1. De faire de la rééducation auprès des élèves présentant des difficultés d'apprentissage. Il intervient auprès de l'élève en individuel ou en groupe-classe.
2. Faire de la prévention et du dépistage.
3. Soutenir et outiller l'enseignant et le parent en adaptant et en proposant du matériel de même que des stratégies d'apprentissage.
4. Participer aux plans d'intervention.

• **Orthophoniste**

Le rôle de l'orthophoniste est :

1. D'évaluer les besoins et les capacités de l'élève.
2. D'outiller les intervenants de l'école.
3. De participer aux plans d'intervention.
4. D'assurer un rôle conseil auprès des parents ayant des enfants avec une problématique au niveau du langage.

- **Service en psychologie**

Le rôle du psychologue est :

1. D'évaluer les élèves et de transmettre les résultats aux personnes concernées.
2. Informer les enseignants du dossier de leurs élèves.
3. De soutenir et d'outiller les intervenants de l'école.
4. De participer aux plans d'intervention.

- **Service d'animation à la vie spirituelle et communautaire**

Ce service se veut un temps d'arrêt sur les valeurs actuelles de notre société par le biais de réflexions, de projets et de questionnements. Il est offert à raison de 3 ou 4 rencontres par année dans un contexte classe.

- **Partenariat avec la communauté**

Parmi les autres services, nous pouvons compter sur le CSSS du nord - CLSC La Source pour certains programmes particuliers : le programme FLUPPY pour le préscolaire, le programme de dépistage en santé dentaire et l'infirmière, pour les cliniques de vaccination et de prévention auprès des élèves.

Dans certains cas, des intervenants du CLSC La Source ou un policier-éducateur travaillent de concert avec l'équipe-école pour réaliser des interventions auprès des parents et des élèves.

Dans le cadre des activités parascolaires, l'école peut compter sur la collaboration des Loisirs Bourassa.

Finalement, le Service de police de la Ville de Québec nous propose divers ateliers préventifs tels Vigile-vigilant, dire non à la drogue, la cyber intimidation et gang de choix, qui leurs permettent de faire des choix éclairés.

Service de garde

L'école québécoise des dernières années est dans l'obligation de fournir aux parents du quartier un lieu sécuritaire et éducatif qui accueille les enfants avant et après le temps de classe.

Certains enfants fréquentent ce service, tantôt sporadiquement, tantôt de façon régulière et ce, à l'intérieur de groupes multi âges. La programmation des activités offertes touche différents domaines tels les arts, le sport et le récréatif.

Le service de garde est également ouvert lors des journées pédagogiques et offre à ses utilisateurs des ateliers ou des sorties à saveur culturelle ou récréative. La concertation entre les différents intervenants demeure une préoccupation constante et ce, afin d'assurer la mise en place d'interventions cohérentes répondant aux besoins des jeunes.

Vision de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves.

Pour ce faire :

- **Mobiliser**, reconnaître et obtenir la contribution de tous les acteurs.
- **Innover**, s'appuyer sur les meilleures pratiques.
- **Inspirer**, permettre à tous nos élèves de vivre une démarche éducative stimulante.

Orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries (2012-2017)

Orientation 1 :

- Augmenter les taux de réussite et la persévérance scolaire.

Orientation 2 :

- Assurer la qualité des services pour soutenir la réussite des élèves.

Orientation du projet éducatif de l'école du Rucher (2012-2017)

Suite à une démarche d'actualisation du projet éducatif au printemps 2012, nous avons modifié la formulation de nos 3 orientations en s'assurant que celles-ci contribueront à l'atteinte des orientations de la Commissions scolaire :

Orientation 1 :	<ul style="list-style-type: none">• Développer chez nos élèves le plaisir d'apprendre, le sens de l'effort et l'utilisation de stratégies efficaces.
Orientation 2 :	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les élèves pour développer des comportements éthiques axés sur la tolérance et le respect des différences.
Orientation 3 :	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'engagement des élèves à la vie de l'école.

Le projet éducatif et le plan de réussite se veulent des outils évolutifs qui feront l'objet d'une évaluation constante par le personnel de l'école de même que les membres du conseil d'établissement.